



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

industrie : conseil général des mines

Question écrite n° 2339

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il peut préciser, à l'intention de la représentation nationale, les réflexions que lui inspire la démission du vice-président du Conseil général des mines (CGM), qu'il avait lui-même nommé en mars 1993, en sa qualité de ministre de l'industrie, et que les gouvernements successifs de MM. Balladur et Juppé avaient maintenu en fonction en raison de ses compétences (Le Monde, 10 août 1997).

Texte de la réponse

Les attributions actuelles du Conseil général des mines ont été définies en 1978. Depuis cette date, les vice-présidents successifs sont restés en place pendant quatre à cinq ans. M. Jean Syrota a été nommé à ce poste au début de 1993 par M. Dominique Strauss-Kahn. Au terme de quatre années et demi de fonctions, durée du mandat supérieure à celle dont il était convenu avec M. Strauss-Kahn dès 1993, M. Syrota a souhaité laisser la place à un autre ingénieur général des mines. M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, ont accepté cette demande et ont remercié M. Syrota pour l'action qu'il a menée dans sa fonction.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2339

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 août 1997, page 2687

Réponse publiée le : 10 novembre 1997, page 3954